



# Clim'Agri, un outil au service des agriculteurs

---

Mis à jour le 6 avril 2017

Dans les Hauts-de-France, l'agriculture représente environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). Nourrir la population tout en participant à la réduction de 75 % des émissions de GES d'ici 2050 (soit l'objectif fixé par la France) : tel est le défi qui attend le secteur agricole au cours des prochaines décennies. Pour y parvenir, la Chambre d'Agriculture de région accompagne les agriculteurs et les territoires au travers de la démarche Clim'Agri. Zoom sur son application dans le versant Nord de la région.

## Contexte et descriptif de l'action

Créé par l'ADEME au niveau national, Clim'Agri est une démarche de **diagnostic des consommations d'énergie et d'analyse des émissions de gaz à effet de serre (GES)** spécialement conçue pour un secteur agricole et forestier qui peut localement représenter jusqu'à 40 ou 50 % des émissions de GES d'un territoire.

Face à ce constat, la Chambre d'agriculture du Nord Pas-de-Calais, le Conseil Régional et l'ADEME ont conduit dès 2009 un travail de fond destiné à **réduire la dépendance économique de l'agriculture régionale à l'énergie pour préserver la rentabilité économique des exploitations**, tout en réduisant les émissions de GES. Cette mobilisation se traduit par l'utilisation d'un **outil de diagnostic spécifique, Clim'Agri**.

**Modulable et adaptable aux spécificités de territoires** très différents les uns des autres, cohérent avec le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) et les Plans Climats Energie Territoriaux (PCET), Clim'Agri permet de poser un diagnostic précis tout en favorisant la mise en place d'une **dynamique territoriale, bâtie sur des plans d'actions adaptés aux spécificités locales**. Depuis le premier test mené dans le Cambrésis en 2009, sept autres territoires du Nord et du Pas-de-Calais se sont engagés dans la démarche : Pays du Ternois, Scot du Grand Douaisis, Pays de la Lys Romane, Pays d'Artois, Artois Comm, Pays Sambre Avesnois, Pays du Boulonnais.



© Caillé associés

## Analyse de la démarche

### Comment tirer le portrait d'un territoire

« Le grand avantage de Clim'Agri tient à sa capacité à s'adapter à tous les territoires, quelle que soit leur taille ou les activités agricoles qui le caractérisent », pointe Jacques Blarel, conseiller à la Chambre d'agriculture de région et expert de la démarche Clim'Agri. Avant de préciser que dans la région des Hauts-de-France et compte tenu de ses particularismes, **l'échelon le plus pertinent semble souvent celui de la communauté de communes.**

Si le processus est engagé par ces dernières, **la Chambre d'Agriculture joue un rôle essentiel au travers de l'expertise acquise grâce aux formations mises en place par l'ADEME**. Dans sa première phase de diagnostic, destinée à fixer une photographie précise des consommations d'un territoire donné et de ses émissions de GES à un instant T, la démarche Clim'Agri consiste à **identifier les caractéristiques des productions végétales** (type de cultures, surfaces dédiées pour chacune, intrants utilisés, pratiques et itinéraires techniques, rendements, consommations de fuel et d'engrais par hectare...) **ou animales** (type de cheptel, nombre de têtes par espèce, productions associées, consommations alimentaires...). D'autres indicateurs sont également relevés, comme le **stock de carbone lié aux sols forestiers ou la biomasse forestière**. Et si le poids du fuel et de l'électricité est presque toujours décisif dans les consommations d'énergie directe, le diagnostic est beaucoup plus contrasté pour les énergies indirectes : dans un territoire où l'élevage domine comme le Boulonnais, la part de l'alimentation animale est bien supérieure à ce qu'elle est dans un territoire plutôt tourné vers les cultures.





Portrait de Jacques Blarel - Conseiller à la Chambre...

© Caillé associés

## CoPil et groupe technique

« En tout, la phase de diagnostic représente 20 à 30 jours de travail en fonction du degré de complexité de chaque territoire », explique Jacques Blarel. Mais recueillir une telle masse de données disparates auprès d'un grand nombre d'acteurs ne va pas de soi. **Elle suppose la mise en place d'un mécanisme bien rodé et peut s'étaler sur un an.** « *C'est indispensable pour réunir et impliquer l'ensemble des partenaires sur le temps long* », estime monsieur Blarel avant de lister les participants du **Comité de pilotage systématiquement mis en place au début du processus** : coopératives agricoles, groupements d'agriculteurs comme les GEDA, sociétés de collecte ou d'approvisionnement des agriculteurs, entreprises de transformation agro-alimentaire, associations, financeurs...

C'est à ce niveau que sont retenus les indicateurs jugés indispensables – reste au groupe technique mis ensuite en place à les recueillir. Composé d'experts, il joue un **rôle essentiel de force de proposition et alimente sans cesse les échanges en proposant dès la phase de diagnostic telle ou telle piste de travail et tel ou tel levier d'action.** « *Nous n'attendons pas la fin de la première phase pour imaginer ce qui pourrait être mis en place* », insiste Jacques Blarel ; « *au travers du logiciel, le but est de procéder rapidement à des simulations pour étudier l'impact de telle ou telle décision : que se passe-t-il si telle mesure est déployée, quelles sont les conséquences d'une réduction de 10 % des consommations de fuel sur les émissions de GES du territoire...* ».

Propre à entretenir la dynamique, cette manière de procéder par hypothèse permet à chacun des acteurs de s'impliquer dans la durée. Indispensable pour sensibiliser les parties prenantes à l'intérêt d'un processus nécessairement long : « *la phase de diagnostic peut durer un an, mais il n'existe aucune limite précise pour les actions qui en découlent : si elles sont efficaces, le but est bien de les installer pour des années* ».

## Énergie directe, énergies indirectes

Conçu comme un **tableur, l'outil permet de collecter, de regrouper et de corrélérer un nombre important de données** propres à tout type de territoire afin d'estimer le volume global de ses **émissions de GES** (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote...) **et de sa consommation d'énergie qu'elle soit directe ou indirecte** : « *mesurer les seules consommations directes (essence, électricité, gaz...) des exploitants ne serait pas pertinent* », explique Jacques Blarel qui souligne que le part des énergies indirectes est deux fois supérieure à celle des consommations directes. « **Pour être complet, nous prenons en compte l'énergie consommée pour fabriquer et acheminer l'ensemble des intrants qu'ils utilisent** ». A la clef, la prise en compte dans le tableau de l'énergie consommée pour produire les engrais minéraux, les bâtiments et le matériel utilisés par les agriculteurs et toutes les sources d'alimentation animale.

Au terme de la phase de diagnostic, le Comité de pilotage dispose d'une estimation complète, précise et consolidée des consommations d'énergie et des émissions de GES sur son territoire, de la phase amont jusqu'aux portes des exploitations.





© Caillé associés

## De l'analyse à l'action

Sans traduction concrète, Clim'Agri resterait un simple outil d'analyse. L'ambition est toute autre : « ***au travers du logiciel et du diagnostic qu'il permet, le but est bien de sensibiliser le monde agricole aux enjeux du réchauffement climatique et à le convaincre qu'il dispose des leviers nécessaires pour prendre tout sa place dans la réduction des GES*** », insiste Jacques Blarel. Au terme de cette phase de diagnostic, il revient aux territoires de s'appuyer sur le travail réalisé pour porter ce plan d'action auprès des élus et des décideurs, afin de mettre en œuvre les actions les plus prometteuses et de rechercher d'éventuels financements.

Si le degré de maturité de chaque territoire varie largement, l'essentiel est de démontrer rapidement que **chaque action mise en place donne des résultats rapides et tangibles, sans engager de lourds investissements** – un point essentiel : « *à l'échelle d'un territoire, il est assez facile de constater des résultats concrets sans tout révolutionner, par un simple changement des pratiques et grâce à un effort de formation et de pédagogie* ».

L'exemple du Pays du Ternois en témoigne. Pour contribuer à la réduction de la consommation de fioul, le territoire s'est appuyé sur le diagnostic de Clim'Agri pour mettre en place une **série de formations à l'éco-conduite**, prolongé par un test sur les moteurs des tracteurs. L'idée ? S'assurer que ces derniers ne surconsomment pas en les faisant passer par des bancs d'essai. Grâce aux aides de partenaires publics (ADEME, communauté de communes, Conseil Régional) ou privé (Total), **le coût pour la centaine d'agriculteurs qui ont profité du dispositif a été divisé par trois**, soit 50 euros – une somme vite récupérée au cours des mois suivants, au travers des réductions de consommation de carburant réalisées.

Autre exemple, toujours dans le Pays du Ternois, l'action menée auprès des éleveurs. « *Beaucoup achètent leurs tourteaux de soja en Amérique Latine, d'où une empreinte carbone importante* », explique Jacques Blarel. « **Le territoire a travaillé avec des producteurs locaux pour étudier l'intérêt de remplacer ce soja par des tourteaux de colza, et chercher ainsi à atteindre une forme d'autonomie alimentaire locale** ». Le tout en veillant à ce que ce changement de régime n'affecte ni la santé, ni la productivité des troupeaux, et en menant de savants calculs caloriques : le colza étant moins riche que le soja, est-il économiquement et écologiquement intéressant d'augmenter les doses pour remplacer ce dernier ? L'expérience a permis de montrer que oui, mais pour certains types d'exploitation seulement.



## Dynamique de territoire

Après six ans de recul, quel bilan tirer de la démarche Clim'Agri dans le versant Nord des Hauts-de-France ? « *La sensibilisation des agriculteurs a bien avancé* », estime Jacques Blarel qui voit dans **Clim'Agri un outil et une aide précieuse pour progresser à petits pas** : « *les mérites de cette démarche tiennent au fait qu'elle permet d'objectiver la situation d'un territoire, de marquer le chemin déjà parcouru et d'ouvrir des perspectives tangibles, sans imposer quoi que ce soit aux agriculteurs qu'il s'agit de convaincre, pas de contraindre. Le fait que Clim'Agri montre toute l'efficacité de petites mesures peu onéreuses rassure à la fois les décideurs et les exploitants, à qui personne ne vient demander des investissements insoutenables.* »

Reste à passer l'étape suivante. L'extension du territoire régional depuis la fusion du Nord Pas-de-Calais et de la Picardie ouvre de nouvelles perspectives. Forte de son expérience, la Chambre d'agriculture régionale vient de postuler à un appel d'offres national de l'ADEME, qui cherche à identifier un organisme capable de tester le dispositif à la nouvelle échelle régionale.

## Ce qu'il faut retenir

Clim'Agri aide le secteur agricole à répondre aux enjeux du changement climatique en offrant aux territoires un outil de diagnostic capable de mesurer avec précision les consommations d'énergies et les productions de GES qui le concernent. Conçu pour initier une dynamique territoriale, il propose un plan d'actions concrètes aux décideurs et aux agriculteurs.

## Fiche d'identité

**Lieu / Échelle de l'action :** démarches territoriales déployées à l'échelle régionale

**Structure porteuse :** Chambre régionale d'agriculture

**Contact :** Jacques Blarel, Chambre d'Agriculture - 03 21 60 48 56 – jacques.blarel@agriculture-npdc.fr, www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr

**Partenaires :** ADEME ; Conseil régional des Hauts-de-France

**Date de lancement de l'opération :** expérimentée dans le Cambrésis (2009 – 2011) et mise en œuvre aujourd'hui dans sept autres territoires.

**Financement FRAMEE :** à hauteur de 70 % du travail du technicien référent

**Bénéficiaires / Cibles de l'action :** monde agricole

**Indicateurs de moyens et résultats attendus :** cumulés, les bénéfices générés visent une baisse respective de 13 et 10 % des consommations d'énergie directe et indirecte à l'horizon de 2020. Les GES diminueraient pour leur part de 17 % pour le CO<sub>2</sub>, 11 % pour le N<sub>2</sub>O et 4% pour le méthane.

**En savoir plus :**

- Site de l'ADEME
- Pays du Cambrésis
- Pays du Ternois
- Scot du Grand Douaisis
- Artois Comm

## Découvrez d'autres contenus similaires

**La démarche Clim'Agri dans le Pays du Camb...**

**MOOC "Monnaies complémentaires, un no...**

**Les sites naturels de compensation :...**

Du 17.09 au 20.10.2018

**Monnaies complémentaires, un nouvel outil au service des territoires**

**Des outils numériques au service de l...**

**Outils et démarches pédagogiques au s...**



## **Méthanisation & dialogue territorial :...**

**Vidéos "Méthanisation et Dialogue ter...**

**Outil : Mon logement et MOI**

**L'outil "ClimAgri"**

**Pour vous outiller... même à distance !**

Le 03.04.2018

**Collectifs locaux d'agriculteurs : relever ensemble le défi de l'agro-écologie**